



FONT SENADE

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



02 / AVIS AUX FONSOIS(ES)

03 / ÉDITO

04 / INFOS & ANNONCES

08 / ENVIRONNEMENT

12 / ACTUALITÉS

16 / ASSOS, SPORT, CULTURE

20 / VIE ÉCONOMIQUE

21 / EN BREF

22 / ÉTAT CIVIL, DIVERS

23 / FONS PRATIQUE

24 / AGENDA



TRAVAUX EN COURS POUR L'ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL

Les premiers coups de pèle ont eu lieu début septembre. Le temps de s'organiser et que chacun trouve ses marques, le chantier avance à grand pas et devrait se terminer en fin d'année.

Certains se demandent ce que sont devenus les arbres et arbustes qui étaient en place. Et bien ils ont trouvé une seconde vie. Un petit espace au carrefour de la D1 et de la rue de la Garenne a été mis en place en septembre et a accueilli les premiers arbustes. Un banc devrait compléter cet aménagement pour le rendre convivial. Les oliviers trouveront leur place dans les jardins pédagogiques et partagés et enfin les dernières plantes ont été mises en pot en attendant que les travaux soient terminés et qu'elles puissent être replantées sur site.

Concernant les anciens jeux du parc, ils ont été démontés et leur état de vétusté ne permettait pas de les recycler. Mais pas d'inquiétude, de nouveaux jeux tout neufs viendront faire le bonheur des petits et des grands.



LE MOT DU MAIRE



Chers Fonsoises, chers Fonsois,

Apparemment pour nombre d'entre nous, ces quelques semaines estivales ont filé... en mode TGV !

Et nous voici donc déjà sur la ligne de départ d'une nouvelle année fertile en activités : professionnelle, scolaire, associative, culturelle, événementielle.

Le mois de septembre est pour toujours associé à la rentrée des classes. C'est donc d'abord à tous les élèves, enseignants, animateurs, personnels associés aux écoles, et parents d'élèves que nous souhaitons une bonne rentrée et une bonne année scolaire 2022-2023. 199 enfants sont partis sur les chemins des écoles primaire et maternelle.

Comment ne pas revenir sur cet été qui a été particulièrement ardent. L'équipe municipale se joint à moi pour remercier chaleureusement tous les pompiers pour leur engagement, dévouement et leur professionnalisme. Merci également aux pompiers du centre de secours de St Génies de Malgoirès dont nous dépendons pour les relations de proximité, dialogue et conseils que nous avons pu lier.

Comment ne pas revenir sur notre fête votive qui a remporté un vif succès. Le comité des fêtes, qui fêtait ses 20 ans, nous avait concocté un beau programme, mais la nouveauté cette année, était le changement de lieu, apprécié par la majorité des fonsois. Merci aux bénévoles du comité des fêtes, aux agents communaux, au bar de l'Avenir, aux commerçants qui ont œuvré pour que tout soit festif pendant ces quatre jours sans oublier notre police municipale présente tous les jours.

Un mot sur l'organisation des services et la modernisation des outils de la Mairie qui se poursuivent avec une nouvelle installation téléphonique. Les postes que nous avions n'étaient plus d'actualité. Des postes informatiques supplémentaires ont été commandés pour avoir une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers. Cette modernisation entraînera en même temps une économie importante sur le long terme.

Dans le contexte national et mondial que nous subissons, toutes les collectivités doivent s'adapter. Toutes, y compris notre commune, sont rudement affectées par les nouveaux marchés de l'énergie et elles devront redoubler d'efforts pour maintenir leur équilibre financier. Nos bâtiments publics vont devoir trouver un nouveau fonctionnement permettant de résorber l'impact énergétique qui sera conséquent. Une réflexion similaire est menée par la municipalité concernant l'éclairage public. D'une part, la commune investit massivement pour remplacer les ampoules énergivores par des éclairages à LED. En raison de leur caractère onéreux, ces remplacements se font actuellement secteur par secteur, en partenariat avec le SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard). D'autre part, nous travaillons sur l'opportunité de prévoir l'extinction totale ou partielle de l'éclairage pendant la nuit. D'autres solutions sont à l'étude.

Comment finir cet édito sans rappeler que dans un village rural à tradition viticole, le mois de septembre est aussi associé pour toujours aux vendanges. Je souhaite donc une bonne récolte aux agriculteurs et une bonne cuvée 2022 malgré les intempéries et grosses chaleurs qu'ils endurent.

Maryse Giannaccini
Maire de Fons

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

DÉFRICHAGE DU TERRAIN LES ROMANIÈRES



SONDAGE DU TERRAIN AVANT TRAVAUX DU RESEAU D'EAU



POSE DE LA CONDUITE D'EAU EN ENCORBELLEMENT PONT DE LA CAVE



POSE DE LA CONDUITE D'EAU RUE DU 19 MARS



RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE FONTS

Lors d'un contrôle de certains bâtiments communaux de notre village en juin 2021, il avait été relevé que : « l'installation électrique, et le mode de chauffage de l'Église n'étaient plus aux normes ».

La Mairie s'est donc engagée à prendre en charge la mise en conformité de ces installations.

Ces travaux ont démarré le 21 février 2022, et, ont été réalisés par l'Entreprise VETSEL de Cardet. Ils se sont terminés le 23 août 2022.

En parallèle, les paroissiens de Fons qui en avaient le projet depuis plusieurs années ont saisi pareille occasion pour remettre l'église en état, et l'embellir.

Le financement de ces travaux de rénovation intérieure a pu être finalisé grâce à la participation de l'Association « Société civile de la rue haute » de Fons et de l'Association diocésaine.

Monsieur Michel DUMAS, président de l'Association de la société civile, Mme GARIMOND Danièle, Membre de l'EAP (Equipe d'animation Pastorale) et Mme DELAFONT-GARIMOND Bénédicte membre du Groupe de participation à la charge pastorale de l'Ensemble paroissial ont assuré le suivi régulier de l'avancée des travaux en concertation étroite avec le Père Christian MICHEL, curé - Administrateur de l'Ensemble Paroissial de Saint Genies de Malgoires, qui a supervisé le déroulement plus particulier de certaines étapes. Mme Nicole PERAU trésorière de l'Ensemble paroissial est justement intervenu à son niveau.

Ces travaux ont été menés à bonne fin, d'une part, par l'entreprise « Art façade » de Mrs TOUSSAINT THOMAS ET JEREMY de Parignargues, pour ce qui concerne le décaissage des murs en pierres apparentes pour le chœur et les 2 chapelles latérales. Et, d'autre part, par l'entreprise « Peinture décoration » de Mr Durand Benoît de Clarensac, pour l'ensemble des peintures (ciel étoilé, et murs).

C'est Mme Elisabeth BEGOT de Fons qui s'est chargée de la Restauration du tableau. Mme Ginette DUMAS de Fons de celle de la rénovation et des peintures de toutes les statues.

Le nettoyage des objets religieux a été réalisé par les Sœurs du Carmel d'UZES.

Un cordial remerciement à la Mairie, et à toutes ces entreprises qui ont travaillé de main de maître à cet ouvrage, ainsi, qu'à tous les bénévoles qui ont contribué au déménagement, et, au réaménagement de tout le mobilier de l'Église, ainsi qu'à ceux qui ont participé au nettoyage.



QUELQUES ANNONCES

ECLAIRAGE PUBLIC LA NUIT

Et si on éteignait l'éclairage public la nuit ? la question est à l'étude. Cela demande de faire un point précis sur l'ensemble du réseau de la commune et de déterminer ce qui conviendra le mieux.

LES FEUX D'ARTIFICES

Ils étaient prévus lors du repas républicain du 13 juillet mais ils n'ont malheureusement pas pu être tirés. En cause une météo très chaude favorisant le risque incendie. Ils ne sont pas pour autant oubliés et devraient faire le bonheur des fonsois durant le dernier trimestre 2022.

LES AMENDES DE POLICE

Que deviennent les amendes de police relatives à la circulation routière ?

Lorsque vous avez une amende, l'Etat rétrocède aux communes le produit des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire qu'il a effectivement recouvré (article L2334-24 du CGCT).
La répartition du produit des amendes est proportionnelle au nombre de contraventions dressées l'année précédente sur le territoire de chaque commune.

La part du produit des amendes revenant aux collectivités est versée tous les deux ans. Elle doit être employée uniquement pour des projets pour l'amélioration de la sécurité et de la circulation routières.

Le produit des amendes de police relevées par les radars automatiques est versé aux départements.

La répartition de ce produit est effectuée en fonction de la longueur de voirie appartenant à chaque bénéficiaire.



“ FONSCOEUR DE VILLAGE ”

Naissance de l'association « Fons cœur de village » pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie de quartier

Fons juin 2021- INFO 01

Chères voisines et chers voisins

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de notre association " Fons cœur de village ".



Qui sommes nous ?

De simples citoyens(nes), habitant le centre du village de Fons qui partagent leur vie quotidienne dans un même environnement ;

Pourquoi créer une association ?

Pour améliorer la qualité du cadre de vie du village, face au mécontentement et aux incivilités qui se multiplient : déjections canines, poubelles déversées à même le sol, circulation et vitesse excessive des véhicules, constituant des nuisances quotidiennes.

Pour être acteur de notre qualité de vie plutôt que d'agir de manière isolée et afin de ne pas dégrader nos relations entre voisins, et enfin pour nous regrouper et être plus fort.

Quel est l'objectif de l'association ?

De lutter contre toutes les incivilités excessives et d'en diminuer le nombre voir de les supprimer en élaborant de façon participative des propositions et/ou des actions dans le but d'améliorer notre cadre de vie.

Que pouvez-vous faire ?

Venir nous rejoindre et si vous le souhaitez, partager nos actions en vous engageant avec nous.

Pour nous contacter : mail : fonscoeurdevillage@gmail.fr

Pour adhérer un bulletin d'adhésion vous sera transmis. Cotisation annuelle 12 euros
9 rue des Métiers - Fons outre Gardon - Tél : 06 42 44 20 98

RÉUNION PUBLIQUE LES ROMANIÈRES

SEPTEMBRE 2022 PRÉSENTATION ET ÉCHANGE AUTOUR DE LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DU QUARTIER ROMANIÈRE

Genèse de l'opération :

Le 21 décembre 2016 une première opération de construction de 15 villas à vu le jour sur un terrain acquis par Habitat du Gard.

Le projet avait fait l'objet d'un concours d'architecte qui dès le début avait prévu une réserve foncière.

La partie Ouest du terrain a donc été conservée en vue d'y réaliser une opération ultérieure.

La demande de logements sociaux actuelle sur la commune de Fons concerne principalement des logements de type T2, T3 et T4.



Au regard de cette demande et de la volonté d'Habitat du Gard de poursuivre la construction de logements de qualité sur la commune de Fons, il a été décidé en accord avec la municipalité de l'époque d'utiliser la réserve foncière pour la construction d'un immeuble d'environ 12 logements locatifs sociaux (Juin 2017)

Ce nouveau projet, en phase esquisse a été présenté en réunion publique le 20 décembre 2018 à FONS.

Pour rappel, deux propositions de plans de masse avaient été proposées avec des accès différents et un nombre de logements à arrêter entre 12 et 13.

Le projet comprend la construction de 12 logements locatifs sociaux répartis sur 2 corps de bâtiment et comprenant au total :

- 1 logement type 2
- 5 logements type 3
- 6 logements type 4

L'accessibilité pour personnes à mobilité réduite a été étudiée du parking au logements du 2ème étage. L'ensemble de la résidence est accessible, avec deux logements plus particulièrement adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite et un logement adapté « sénior ».

La configuration du bâtiment permet ainsi une diversité d'occupation et une mixité générationnelle.

Règles d'urbanisme et performance énergétique

Le permis de construire a été obtenu dans le strict respect des règles d'urbanisme en vigueur.

À noter que par sa faible importance ce bâtiment est classifié en catégorie 2, ne nécessitant pas d'avis particulier des services incendie ni d'une commission d'accessibilité.

Par ailleurs le niveau de performance énergétique est HPE (Haute Performance Énergétique), soit RT 2012 - 10%



VÉLOFONS

Changer ses habitudes de déplacement...c'est possible !

Environnement, économie, qualité de vie... on a tous à y gagner !

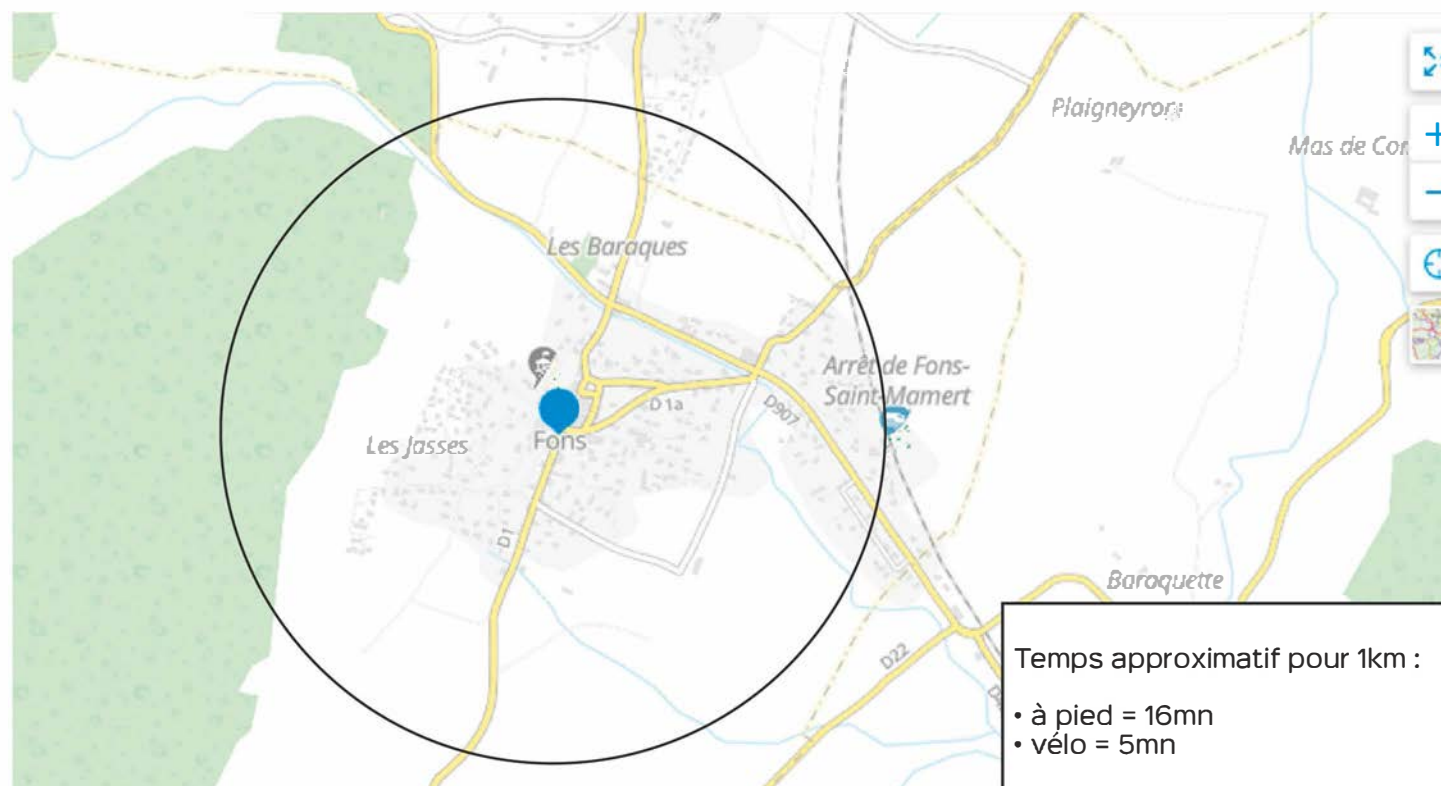
Les préoccupations environnementales, le coût du carburant et de l'entretien des véhicules, les encombrements routiers, doivent nous faire prendre conscience que nos habitudes en matière de déplacements doivent évoluer !

En ville comme à la campagne, la mobilité se doit d'être aujourd'hui durable, intelligente et performante ! Transports en communs, covoiturage, vélos, et même ramassage scolaire à pieds sont autant de solutions qui restent à développer aujourd'hui dans notre commune.

La mobilité doit se réinventer de manière individuelle et collective... on a tous à y gagner :

- Moins de voiture, plus de pouvoir d'achat !
- À vélo comme à pied, se bouger c'est la santé !
- Favoriser l'économie locale et le commerce de proximité
- Du temps pour vous !

Possibilité de déplacements à partir du centre de FONTS sur un rayon d'1 km.



L'aménagement du plan de circulation du village associé à une prise de conscience collective et responsable, qui favorise les déplacements doux, est un enjeu majeur pour les générations futures.

Les solutions :

- Covoiturage : plusieurs applications, blablacar.fr, covoiturage.gard.fr...
- Horaires des trains gare de Fons/St-Mamert : sncf-connect.com, sncf.com
- Bus : tangobus.fr, lio.laregion.fr

Aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) sous certaines conditions :

- Aide de l'état, Bonus écologique vélo électrique = 200€ : service-public.fr
- Aide de la région Occitanie "Éco-chèque mobilité" = 200€ : laregion.fr
- Possibilité d'aide supplémentaire de la part de l'employeur

PLUIE-INONDATION, AYONS LES BONS RÉFLEXES

En cas de pluie intense ou de crue soudaine, ayons les bons réflexes : ils peuvent nous sauver la vie. En effet, en seulement quelques heures, il peut tomber l'équivalent de plusieurs mois de précipitations.

- Reportez l'ensemble de vos déplacements, à pied ou en voiture ;
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche, ils y sont en sécurité ;
- Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur lorsque c'est possible ;
- Si possible, coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans vous mettre en danger ;
- N'utilisez pas votre voiture, ce n'est pas un espace sûr. Quelques centimètres d'eau peuvent suffire à l'emporter ;
- Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains ;
- Eloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, ne vous réfugiez pas sous un arbre ;
- Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie ;
- Souciez-vous des personnes vulnérables et isolées et contactez-les en privilégiant les SMS.

Dès aujourd'hui, et en anticipation de toute urgence qui pourrait survenir pendant la saison des pluies intenses, préparez un kit d'urgence 72h pour pouvoir vivre en autonomie pendant quelques jours : nourriture et eau potable, médicaments, radio à piles, bougies, copie de la carte d'identité...

Plus d'informations : pluie-inondation.gouv.fr

PLUIE - INONDATION

JE NE ME DÉPLACE PAS



Je reporte mes déplacements, à pied ou en voiture, et je reste à l'abri.



Je laisse mes enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.



Je n'utilise pas ma voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.

AYONS LES BONS RÉFLEXES
pluie-inondation.gouv.fr

PLUIE - INONDATION

SI JE SUIS À L'EXTÉRIEUR EN CAS D'ALERTE



Je n'utilise pas ma voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.



Je m'éloigne des cours d'eau, des berges et des ponts et je ne me réfugie pas sous un arbre pour éviter la foudre.



Je rentre à l'intérieur d'un bâtiment pour m'abriter.

AYONS LES BONS RÉFLEXES
pluie-inondation.gouv.fr

CHAMPIGNONS

AUTOMNE RIME AVEC CUEILLETTE DES CHAMPIGNONS, MAIS AUSSI AVEC INTOXICATION



Ramasser des champignons apporte beaucoup de bonheur. Prétexe à de belles balades, et à la préparation de succulents mets.

Mais attention à ne pas sous-estimer les risques : consommer des champignons toxiques peut s'avérer potentiellement mortel.

Après avoir consommé des champignons, si des troubles apparaissent, ne pensez-pas forcément à indigestion mais peut-être à intoxication. Pas de panique, mais ne tardez pas non plus : Contactez votre médecin ou un centre Antipoison.

Avant de consommer un champignon, soyez certain de bien l'avoir identifié. Et dans le doute, abstenez vous. Sachez qu'un seul spécimen toxique peut contaminer d'autres champignons dans un même panier. Au besoin, n'hésitez pas à stocker un type de champignon à part pour l'identifier ultérieurement. Au besoin, faites vous aider d'amis mycologues ou ramasseurs avertis, rendez-vous chez un pharmacien pour vous aider à identifier avec certitude le contenu de votre panier.

Les symptômes liés à une intoxication due à la consommation de champignons toxiques sont très variables : Ils peuvent intervenir rapidement pendant la digestion mais aussi jusqu'à 48 heures plus tard. Dans ce dernier cas notamment, il peut s'agir d'une grave intoxication !

Un coin a champignons ne se dévoile pas, c'est pourquoi nous ne vous dirons pas où se situe celui-ci :



PAPILLON DU PALMIER

Le papillon du palmier sévit sur notre commune

Le papillon du palmier, *Paysandisia archon*, est originaire d'Amérique du Sud. Sa larve est responsable du dépérissement et de la mort de nombreux palmiers. Et malheureusement, il a été observé sur la commune.

Mesurant de 9 à 11 cm. Le papillon du palmier est inoffensif. En revanche, sa chenille peut causer de très gros dégâts. Elle peut atteindre 8 cm de long pour 1 cm de diamètre. Le papillon du palmier vole de palmier en palmier de la fin du mois d'avril au début du mois d'octobre à la recherche d'un lieu de ponte.



Les signes de la présence de la chenille du papillon du palmier sont plus distincts :

- Des jeunes feuilles apparaissent avec une perforation régulière en ligne sur les palmes.
- Apparition de gomme ou liquide visqueux à l'entrée des galeries.
- Les restes de fibres de palme utilisés pour construire la chrysalide sont visibles.
- Dessèchement prématuré des feuilles.
- Développement anormal des feuilles du cœur.



Lutte biologique contre le papillon du palmier

Cela passe par plusieurs traitements :

- **L'utilisation des nématodes.** Importer un ver nématode appelé *Steinernema carpocapsae* qui contamine la chenille et la tue en 48 h à 72 h par septicémie, s'éteignant avec elle. À noter que le ver succombe naturellement et sera inefficace au-dessus de 25 degrés.
- **Un traitement à base de spinosad.** Le spinosad est substance active biologique présente à l'état naturel et qui a un effet insecticide. Elle est sécrétée par une bactérie, la *Saccharopolyspora spinosa*, présente dans le sol. Les larves et les pupes de papillon du palmier entrent en contact et ingèrent le spinosad. Elles meurent en cessant de s'alimenter. C'est un produit uniquement curatif et qui n'a pas d'action préventive.
- **L'utilisation de *Beauveria Bassiana*.** Il s'agit d'un champignon présent dans le sol à l'état naturel et qui agit comme un parasite sur certains insectes dont le papillon du palmier. Il s'utilise uniquement en prévention.
- **L'utilisation d'hyménoptères trichogrammes.** Ce sont des petites guêpes qui viennent parasiter les œufs des papillons du palmier pour s'en nourrir.

FEUX DE FORÊT

Le feu : deuxième risque naturel dans le Gard.

Le 23 septembre avait lieu une réunion de sensibilisation des habitants vis-à-vis de leurs obligations de débroussaillage.

Avec l'évolution climatique que nous connaissons avec des canicules et des périodes de sécheresse importantes, le risque incendie est bien présent dans notre région, et cela devrait être de plus en plus le cas.



Pour la sécurité de tous mais également pour l'environnement, chacun doit prendre ses responsabilités et agir en toute connaissance de cause.

O.L.D. Obligation Légale de Débroussaillage

- Bande de 50m autour des constructions
- 10m de part et d'autre des voies de circulation publique

(à la charge du propriétaire de l'infrastructure)

Le débroussaillage permet de prévenir efficacement les incendies et limiter leur propagation et leur intensité. Pensons aussi à nos soldats du feu que nous protégeons également en procédant à ce débroussaillage et dont l'intervention s'en trouvera facilitée. Et enfin cela permet de protéger également les habitations, leurs habitants et la forêt.

Réunion publique menée par Monsieur Reynaud (ONF)



Les périodes les plus favorables pour réaliser les travaux :

L'automne, l'hiver et le début du printemps (incinération possible).

Brûlage interdit du 15 juin au 15 septembre
Déclaration à faire en mairie du 1er février au 14 juin

Consignes de sécurité à respecter

ATTENTION

- Si absence de débroussaillage,
- Si absence des garanties de sécurité
- Si niveau de risque trop important lors de l'engagement des secours :

Tous les biens menacés ne pourront pas être systématiquement défendus et préservés !

ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

Moment lecture



Chaque mercredi matin, les enfants pourront partager un moment de lecture. Pauline, l'animatrice de la médiathèque se fera un plaisir de lire des histoires adaptées aux enfants.

Les mercredis

- de 9h15 à 10h15 pour les enfants de 0 à 3ans
- de 10h30 à 11h pour les enfants de 3 à 6 ans



Médiathèque
09.67.28.28.12.
75 Rue de la Garenne, 30730 Fons
mediatheque@mairiedefons.fr

Application des mesures sanitaires en vigueur
Chaque enfant doit être accompagné par un adulte



ACCUEIL DE LOISIRS LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES

3/12 ANS

TERRE DE LOISIRS PÔLE ENFANCE JEUNESSE

38, AVENUE DE LA GARE
30190 - ST-GENIÈS-DE-MALGOIRÈS



Contact : 04 66 74 01 39
terredeloisirs@temps-libre.org

N I M E S J U S T I C I A V O I E P U B L I C I T E M

Yoga Emily Nature

COURS YOGA HATHA NATHA ET NATURE

Lundi
14:30 à 15:45
Yoga Hatha et Nature
salle de la Mairie Fons
suivant la météo

Lundi
19:00 à 20:15
Hatha Yoga
Mas de La Barben
Rte Sauve

Mardi
10:00 à 11:15
Yoga Hatha
Salle de la Mairie de Fons

Un Mardi sur deux
18:30 à 19:45
Yoga Hatha
Salle de la Mairie de Fons

Un Jeudi sur deux
19:00 à 20:15
Studio Danse
Forme La Calmette

Un Samedi sur deux
Cours, Ateliers, Événements, Formation

LLORET Emily professeur certifié
Yoga Hatha Natha
Séances Collectives et Individuelles
Hatha, Nature, et Thérapeutique, intuitif et sur-mesure
Réservation et Tarifs
yogaemilynature@gmail.com
06.85.68.04.21



Professeur certifié
Hatha Natha Yoga
Itinerante

Emily Lloret

Lundi 14:30 à 15:45 Fons
Lundi 19:00 à 20:15 Mas de la Barben

Mardi 10:00 à 11:15 Fons
Un Mardi sur deux
18:30 à 19:45 Fons

Un Jeudi sur deux
19:00 à 20:15 Studio Danse
Forme la Calmette

Un Samedi sur 2
Cours, Ateliers, Événements
Formation suivant calendrier

Séance Individuelle
Thérapeutique, Yoga sur-
mesure et Massages sur
rendez-vous

Yogaemilynature@gmail.com

06.85.68.04.21

YOGA EMILY NATURE

REJOINS NOUS

MASDE LA
BARBEN
NÎMES, FONTS
OUTRE
GARDON,
LA CALMETTE



LE CORPS EN SCÈNE

STREET JAZZ

COURS D'ESSAI
JEUDI 15 SEPTEMBRE

ADOS
&
ADULTES

JEUDI 18H - 19H15

TARIFS
25 € / MOIS
65 € / TRIMESTRE
200 € / ANNÉE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
06.21.73.03.82

FONS - GRAND FOYER

LE CORPS EN SCÈNE

EXPRESSION CORPORELLE

LUNDI 18H - 19H30

ADOS
&
ADULTES

TARIFS
30 € / MOIS
80 € / TRIMESTRE
240 € / ANNÉE

COURS D'ESSAI
LUNDI 11 SEPTEMBRE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
06.21.73.03.82

FONS - PETIT FOYER

Sandra
ASSOCIATION MOV'NGO

A PARTIR DU 5 SEPTEMBRE 2022
à Fons et à la Rouvière
au foyer communal
mardi / mercredi / jeudi
1 cours d'essai gratuit

POUND / TABATA RENFO
(Mardi - 19h - FONS)

PILÂTES / PILÂTES Matériel
(Mercredi - 18h - FONS)

ZUMBA
(Mercredi - 19h - FONS)

HIIT / CARDIO TRAINING / STRONG
(Jeudi - 19h - LA ROUVIÈRE)

NEW **DÈS OCTOBRE** **A FONS**
SUR INSCRIPTION
HORS ABONNEMENT

STAGE DE DANSE
Ados/Adultes
Urban Street
Modern...
(MARDI SOIR)
movngo@orange.fr - 06.88.16.97.54

**ATELIER INITIATION
SOPHROLOGIE EN GROUPE**
Modules Gestion du Stress
Gestion des émotions
Confiance en soi
(VENDREDI SOIR)

COACH
Diplômée d'état:
formation Yoga
Sophrologie

2 0 2 2 - 2 0 2 3

FONS

MARDI
19h : POUND FITNESS
TABATA RENFO

MERCREDI
18h : Pilâtes / Pilâtes Matériel
19h : ZUMBA

LA ROUVIÈRE

JEUDI
19h : CARDIO / HIIT / STRONG

Sandra
ASSOCIATION MOV'NGO

06 88 16 97 54
movngo@orange.fr

UN THÉRAPEUTE QUI A DE LA BOUTEILLE !

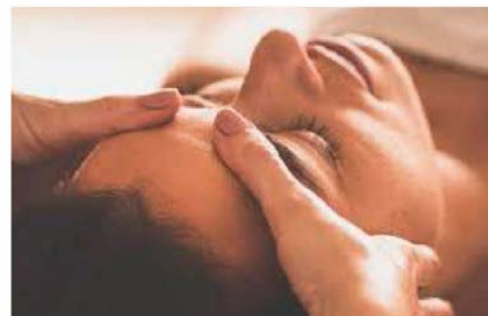


Fonsois depuis plus de 24 ans, Patrick Albouy est, pour parler familièrement, un thérapeute qui a de la bouteille. Cela fait 10 ans maintenant que ce psychopraticien magnétiseur coupeur de feu a ouvert à Fons un cabinet tout près de la gare.

Il reçoit en grande partie grâce au bouche à oreille, « nul besoin de pub tapageuse, etc. », « ça fonctionne » pour ce professionnel discret qui a préféré un

village de campagne à une grande ville pour exercer ce qui est avant tout une passion.

Patrick Albouy est ce qu'on pourrait appeler un « vrai » thérapeute, avec une réelle motivation de départ et de vrais résultats. Déjà sensibilisé à la cause de l'autre en exerçant pendant plusieurs années comme conseiller en insertion professionnelle, il trouve sa voie de psychothérapeute à la suite d'un grave problème de santé, tout en sachant depuis des années qu'il était destiné à cela.



Altruiste, intuitif, sensible et à l'écoute des autres, il accompagne sur le chemin de la découverte de soi à l'aide de techniques thérapeutiques dites « brèves » comme l'hypnose, la sexothérapie, la méditation ou la naturopathie auxquelles il continue de se former.

Il accompagne les consultants à trouver les mots à leur « maux » afin de libérer leurs souffrances, liées à un ou des traumatismes. Et ça fonctionne, il suffit pour s'en convaincre de consulter les témoignages sur son site web.

Il est magnétiseur depuis toujours mais s'est aussi formé au protocole du magnétisme. En tant que thérapeute magnétiseur coupeur de feu il apporte son aide dans de nombreux domaines : le stress et l'anxiété, l'état dépressif, les phobies, les douleurs, les brûlures simple ou pendant un protocole de radiothérapie, les difficultés relationnelles et sexuelles dans le couple, les séparations douloureuses, les addictions, le deuil etc. Concernant les enfants, il traite les problèmes d'hyperactivité, de difficultés scolaires, de phobies, de manque de confiance en soi, etc.

A noter, qu'il existe des possibilités de prise en charge par certaines mutuelles de santé. Souhaitons lui un joyeux anniversaire et qu'il poursuive sa passion encore très longtemps...

Contact : 06.13.02.41.13

Site web www.patrickalbouy.fr

Auteur : Elisabeth BEGOT



OFFRE D'EMPLOI FONS

Chargé d'accueil de la Médiathèque, de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

L'agent assurera l'accueil physique et téléphonique du public de la médiathèque et de la Mairie/Agence Postale Communale.

- A la médiathèque, l'agent sera en charge de la gestion des périodiques, du suivi des collections, à la promotion des ressources, à la coordination des activités culturelles (organisées avec les écoles, le relais d'assistants maternels, les associations ou avec les partenaires institutionnels), de la lecture publique, et d'une façon générale, de toute médiation culturelle nécessaire entre ressources culturelles et usagers.
- A l'Agence Postale Communale, l'agent doit assurer les services postaux, les services financiers et les prestations associées de La Poste.
- A la Mairie, l'agent devra orienter les usagers et donner toutes les informations de premier niveau aux administrés, gérer les demandes de la population et délivrer des documents administratifs, gérer le courrier de la collectivité, diffuser l'information, gérer les réservations de salles, participer à la veille documentaire relative aux questions des usagers et aux tâches administratives du service.

Seront appréciées les aptitudes relationnelles du candidat et sa capacité d'adaptation à tout public, la capacité à travailler en équipe, à rechercher l'information et à la transmettre au bon interlocuteur. La maîtrise de l'outil informatique, de la langue française (orthographe et grammaire), la réactivité, l'adaptabilité, le sens de l'organisation, des capacités de rédaction administrative, et la connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales seront des atouts indispensables sur ce poste.

Expérience en accueil du public et sens du service public appréciés.

Lieux de travail sur deux sites : Médiathèque et Mairie/Agence Postale Communale.

Horaires : 35h, fixes, du lundi au vendredi et grande amplitude horaire selon ouverture au public.

Recrutement : Niveau V (BEP-CAP) ou Niveau IV (Baccalauréat).

Ouvert aux fonctionnaires titulaires (cadre d'emploi des adjoints administratifs, cat. C), par voie de mutation ou à défaut contractuelle pour une durée maximale d'un an dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à transmettre à :

Madame le maire – Mairie – 8 place Alphonse Daudet – 30730 FONS ou contact@mairiedefons.fr.

OPTIMISATION DES RECETTES FISCALES

Un contexte financier difficile

Dans le contexte économique actuel, les collectivités se retrouvent dans des situations financières très difficiles. Il est donc important de s'assurer que les recettes fiscales sont bien conformes à la réalité du terrain et que chacun d'entre nous paie bien un impôt conforme à sa situation : ce que l'on appelle l'équité fiscale.

Des bases fiscales imparfaites

Concrètement, il est indiscutable que deux personnes disposant d'une habitation identique doivent être imposées sur des bases similaires.

Force est de constater que ce n'est pas forcément le cas :

- Il existe des piscines qui ne figurent pas au cadastre et donc certains contribuables ne paient pas la taxe foncière correspondante alors que leurs voisins s'en acquittent.
- Certaines personnes rénovent de vieilles bâtisses ou des granges et restent imposés sur la base d'une maison insalubre.
- Enfin, des maisons récentes sont considérées comme ne bénéficiant pas de chauffage dans les fichiers fiscaux.

Ces situations pénalisent les finances de la commune et induisent une iniquité vis-à-vis de l'impôt. Dans la plupart des cas cela ne résulte pas d'une intention délibérée de frauder mais d'une faiblesse dans la chaîne de transmission de l'information jusqu'aux services fiscaux.

Cette carence avait d'ailleurs été soulignée par la cour des comptes dans son rapport sur la gestion de la fiscalité directe locale par la Direction Générale des Finances Publiques.

Le plan d'action

Il a donc été décidé d'effectuer en collaboration avec Nîmes Métropole et les services fiscaux une opération de « vérification sélective des locaux ». L'objectif est de repérer et corriger les anomalies présentes dans le fichier cadastre de la commune.

Un premier travail a permis de constater que 20% des piscines de notre commune n'étaient pas prises en compte dans les fichiers cadastraux et que 7% des locaux sont déclarés sans chauffage.

Cette opération permettra donc d'augmenter les ressources de notre commune en rétablissant simplement l'équité fiscale. L'augmentation des recettes pourrait être supérieure à 10 000 € / an.

13 JUILLET, REPAS RÉPUBLICAIN



Cette année le traditionnel repas républicain a eu lieu sous une écrasante chaleur. Cela n'a pas empêché les fonsois et les habitants des villages alentours de venir faire la fête à Fons.

Les taureaux ont ouvert le bal des festivités avant de laisser place à un apéritif convivial dans la cour de l'école.

Chacun a pu ensuite se restaurer en famille ou entre amis avec un fond musical qui a entraîné certains sur la piste de danse.

C'est à la nuit tombée que les enfants et leurs parents se sont vu offrir un lampion pour une promenade dans le village. Des enfants petits, des moyens et des plus grands un peu nostalgiques de leurs balades enfantines passées. Tous ont tenu fièrement leur flambeau et suivi le cortège dans le village avec des yeux pétillants.



Bien que le feu d'artifice n'ait pas pu avoir lieu à cause des conditions climatiques, la soirée s'est poursuivie en musique dans une ambiance familiale et conviviale.

NUIT DES ÉTOILES



Après 2 ans d'absence liés au COVID, c'est sous un ciel finalement clément qu'a eu lieu notre sixième Nuit des Étoiles, organisée le vendredi 5 août dernier à Fons par le Comité Consultatif Culture.

Ce fut une belle reprise avec près d'une centaine de personnes qui auront assisté et participé à cette soirée de détente et de partage en famille et entre amis avec chaise longue et pique-nique à la belle étoile.

La soirée a commencé avec un atelier fabrication de lanternes pour les enfants, guidés par Caroline, animatrice d'ateliers créatifs sur Alès.

Ensuite, ce fut Eric Derrien qui nous a fait voyager au cœur des mythes en nous contant les constellations : Orion courant après les Pléiades avant de subir le venin du scorpion, Zeus se change en taureau blanc pour séduire Europe, le dragon dansant autour du char d'Arthur, à moins que ce ne soit la nymphe Callisto punie par la colère d'Héra.... Un voyage qui changera notre façon de regarder le ciel nocturne.



Cette année c'est Jérôme de l'association « Ciel mon ami » qui nous a captivé avec une intervention riche en explications et images à l'appui ainsi que Nathalie et Olivier qui étaient venus avec leurs télescopes. Nous avons pu observer le soleil qui s'est finalement montré, ainsi que la lune, les planètes et les étoiles.

Nous vous remercions d'avoir répondu, une nouvelle fois, présent à ce rendez-vous et cela nous encourage à continuer et faire évoluer cet événement



MAM'EN DOUCEUR



Comme chaque année, Angélique, Johanna et Laetitia ont tendrement accompagné jusqu'à l'école leurs petits mamendouceuriens.

Ce grand passage doit être préparé pour aider l'enfant à vivre cela comme un privilège. Il est primordial de dissiper toutes les craintes et questionnements sur ce grand sujet qu'est l'école.

C'est donc avec plaisir que les 3 nounous ont assisté les parents à la préparation de ce nouvel événement majeur de la vie de leur enfant.

Pour cela les nounous ont souhaité se rapprocher de la directrice de l'école maternelle de fons pour organiser ensemble une visite.

Toute l'équipe enseignante leur a réservé un superbe accueil. Les enfants ont été immergé dans la classe et ont d'abord timidement, puis activement, participé aux activités proposées. Ce fut une belle occasion pour eux de découvrir les visages et les lieux qu'ils allaient bientôt côtoyer au quotidien.

C'est ensuite qu'a sonné l'heure des 'au revoir'

En effet, lors de la traditionnelle fête de fin d'année de la Mam, les futurs petits écoliers ont été récompensés d'un diplôme personnalisé, d'un cadeau pour le passage à l'école et d'une petite fête entouré de tous les copains et de leurs familles.

C'est avec beaucoup d'émotion que les trois assistantes maternelles ont laissé s'envoler hors du nid de la Mam'en douceur leurs petits protégés qu'elles cajolaient depuis tout bébé.

Et c'est fièrement qu'Axel, Charline, Giulia, Lison et Iris se sont dirigés vers leur nouvelle vie de grand.

Dès septembre de nouveau petit Mam'en douceuriens ont rejoint les rangs de la Mam pour une nouvelle année pleine d'aventures hors du cercle familial.

Bienvenue à Romane, Théa et Fallone pour leur premier mois dans cette belle équipe.

Cette année s'annonce riche en activités d'éveil avec une belle nouveauté. En effet, en plus des activités et animations habituelles, la Mam'en douceur recevra tous les mois une musicienne professionnelle spécialisée dans la petite enfance. Elle viendra proposer un éveil musical à tous les enfants dès 3 mois.

Les inscriptions pour septembre 2023 s'ouvrent dès le mois d'octobre.

Pour cela, n'hésitez pas à contacter Johanna au 06 17 56 02 36 ou bien par mail à l'adresse suivante:

mamendouceur30@gmail.com

Vous pouvez aussi suivre nos aventures sur notre page facebook mam'en douceur Fons

Nous souhaitons remercier La mairie de Fons pour son soutien à notre association.

Merci aussi à La maison Maurice 'Les pralines à l'ancienne', Les Maynardises et Créa'ball pour leurs dons lors de notre fête de fin d'année.

EXPOSITION « HALLUCINATIONS MILLESIMES »

A l'invitation de Madame le maire et du comité culture, deux photographes passionnés d'anciennes caves coopératives, ont exposé leurs œuvres.

Ces lieux chargés d'histoire disparaissent progressivement, abandonnés car plus rentable, sont dévalisés et détériorés.

Thierry Dumont et Vincent Brunel ont conjugué l'art de la photographie avec ces lieux surréalistes.

Une atmosphère parfois sombre et dramatique et par instant des zones très éclairées par de grandes baies vitrées.

Jouant des apports de lumière avec les saisons, des filtres pour modifier le rendu, et grâce à des équipes de figurants ; ils ont donné à ces lieux un charme qui ne laisse pas indifférent.

Des épisodes ont déjà eu lieu en Novembre 2021 à Sauzet, et l'année dernière à la Calmette, un épisode 4 à la cave de Montbazin courant Aout, nous ne pouvons que les remercier de nous avoir fait partager leur passion.

Toujours à la recherche de nouveaux sites, avant qu'ils ne soient détruits, ils donnent ainsi des parts de rêve ou bien des HALLUCINATIONS.

A l'occasion de cette exposition, une dégustation et vente de vin avait lieu.

culture@fons.fr



20 ANNÉES ET ENCORE DE NOMBREUSES A VENIR ...

Des sourires, des rires et de la convivialité. Voilà ce qui nous avait manqué !



Ce dernier week-end d'août a été pour Fons un week-end où l'on s'est replongé dans les souvenirs et les traditions après deux ans d'interruption : le retour de notre fête votive !

Il y avait bien eu une édition en 2021, mais celle-ci avait été une version plus réduite due au contexte sanitaire qui nous avait empêché de réaliser cette fête sur les quatre jours habituels !

Et quel plaisir de retrouver ces moments traditionnels tels que la célèbre cuisse de taureau du jeudi soir, animée cette année par l'Orchestre Trait d'Union Périer pour fêter les 20 ans (+ 2!!) du Comité des fêtes.



Et ce fut un réel succès : plus de 330 inscrits ! La suite vous la connaissez, vous y êtes habitués maintenant, les trois autres jours étaient rythmés par les taureaux et les apéros chez nos confrères Yannick et Christophe devant le Bar de l'Avenir les midis et soirs, suivis d'une soirée animée par les DJ dans un lieu tout nouveau pour l'occasion : le stade.





L'occasion également pour le Comité de réunir tous les anciens membres du Comité depuis ses débuts autour d'un apéro le dimanche midi et de se remémorer certains souvenirs qui ont fait de cette équipe une réelle famille à présent ! Car c'est cela aussi que nous tentons d'instaurer au travers des années en réalisant cette fête : cette ambiance conviviale et familiale qui représente tant Fons. Et cela ne pourrait être réalisé sans les intervenants qui font de cette fête un moment unique.

Alors merci à l'ensemble des personnes qui nous ont aidé de près ou de loin à la réalisation de cette fête :



Merci tout d'abord à Mme la Maire et la municipalité pour leur soutien, merci également à Yannick et Christophe pour leurs apéros, à Mhamed alias Blym's pour avoir assuré avec brio la restauration durant ces trois jours sur les différents stands, à l'orchestre Trait d'Union Périer et l'ensemble des DJ pour l'animation musicale, aux manades pour les manifestations taurines et enfin, à la Boule Fonsoise pour avoir tenu les concours de boules qui ont eux aussi connu un franc succès.



Mais un grand merci à vous surtout, pour votre présence, votre bonne humeur et vos sourires !

On vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures vous laissant le temps de recharger pleinement les batteries !



Photos : Elisabeth BEGOT



AU PLAISIR DES ÉCONOMIES, CHEZ RS TRONIC NÎMES



Fonsois depuis 2014, travaillant depuis plusieurs années à Nîmes et alentours dans des PME innovantes et sur des métiers de niche, Guillaume de Zayas a décidé de devenir son propre patron tout en continuant à participer au tissu économique local.

Passionné de sports mécaniques depuis tout petit, il a transformé cette passion en métier grâce à un Bac STI usinage des métaux (GMP pour les intimes ou bac G pour les plus anciens) suivi d'un BTS Après-Vente Automobile pour apprendre les différents métiers de l'automobile avant de finir par une licence R&D véhicules de compétition au Mans, tout près du mythique circuit.

S'ensuivront plus de dix ans dans les divers métiers techniques, avec des expériences chez Porsche, Maserati, Ferrari, mais aussi d'autres types de véhicules tels que les pelles rail-route, puis les deux et trois-roues thermiques mais surtout électriques ces dernières années.

Avec cette expérience riche, il a décidé de voler de ses propres ailes, ou plutôt de rouler de ses propres roues, et de revenir à sa passion de toujours : l'automobile et la moto.

Pour démarrer, il vous propose donc ses services pour reprogrammer votre véhicule essence à domicile (auto/moto) afin de le faire fonctionner au superéthanol E85. En ces temps de flambée des prix du carburant, faire des économies n'est pas anodin !

Trois principes guideront son activité :

- recherche de la performance/efficacité
- rigueur en toutes circonstances
- amour du travail bien fait.

La prestation est faite à domicile ou sur le lieu de travail. Plus besoin de bloquer une demi-journée de congé pour déposer votre véhicule au garage !

N'hésitez pas à le contacter, Guillaume se fera un plaisir de vous partager sa passion autour des mille et un projets qui mijotent dans le carburateur.

Nous souhaitons bonne route à RS TRONIC Nîmes !

CHEZ VOUS, À FONS, OU AU TRAVAIL

du mardi au samedi
de 9h à 18h

Durée d'intervention : 2 h.

- Un devis est réalisé avant toute intervention.
- Après la reprogrammation, un essai routier avec 20 L de super éthanol est effectué.
- Selon le prix de l'essence, il faut environ 8 000 km pour amortir le coût de l'intervention.

0768764159
nimes@rstronic.com

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022

Vote d'une subvention au Collège Frédéric Desmons pour l'installation de ruches au sein de l'établissement :

Le collège a présenté une demande de subvention. Il s'agit d'une ruche pour les classes de SEGPA permettant d'observer le comportement des abeilles à travers une vitrine.

A l'unanimité, est attribuée une subvention de 150 euros.

Renouvellement de l'adhésion de la Commune de Fons à l'association « Les Francas » :

La Commune de Fons est déjà adhérente de l'association « Les Francas ». L'association accompagne régulièrement le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

A l'unanimité, l'adhésion de la Commune de Fons à l'association « Les Francas » est renouvelée pour l'année 2022.

Approbation de la convention de constitution d'un groupement de commandes pour le marché de révision des documents d'urbanisme :

Les communes de Fons, Gajan, La Rouvière, Montagnac, Montignargues, Saint-Bauzély et Sauzet, ont pour projet, dans le cadre de leurs compétences respectives, de réviser leur document d'urbanisme, afin notamment de le rendre compatible avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT) et avec le plan local de l'habitat (PLH).

Ce groupement de commandes offre des prestations plus économiques, puisqu'il est estimé à 32 000 euros HT au lieu de coûter 45 000 euros HT selon les tarifs relevés pour les communes de même strate.

Le regroupement de ces pouvoirs adjudicateurs est un outil qui permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence.

A l'unanimité, est approuvée l'adhésion de la Commune de Fons.

Montant de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité :

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la Commune par les ouvrages des réseaux publics de transports et de distribution d'électricité n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956.

L'action collective des autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité a permis la revalorisation de cette redevance qui est fixé à 44,58 %.

Vote du taux des taxes locales 2022 :

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THp) se traduit pour les communes par une perte de ressources.

Cette perte est compensée à partir de 2021 par une affectation aux communes de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le taux départemental est de 24,65%. Taux auquel il convient de rajouter le taux communal de 18,58% qui reste inchangé.

A l'unanimité, il est décidé de ne pas augmenter les taux des taxes suivantes pour l'année 2022 à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 43,23 % (18,58% + 24,65%) ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 72,34%.

Approbation de la convention de partenariat avec Nîmes Métropole pour l'organisation de la programmation en traditions régionales et approbation du règlement interne du festival d'abrivado pour 2022 :

Nîmes Métropole met en œuvre des manifestations valorisant les traditions dans les domaines taurins et équestres et ce concours d'abrivado met en compétition pour l'honneur plusieurs manades.

Le concours se déroule dans les communes du territoire, souhaitant accueillir cette manifestation dans les conditions requises, et ce concours a fait l'objet de qualifications menant à la finale selon un calendrier établi à partir de la programmation en traditions par Nîmes Métropole.

A l'unanimité, sont approuvés la convention de partenariat portant sur la programmation des traditions pour 2022 ainsi que le règlement interne du concours d'abrivado.

Autorisation donnée au maire pour demander une subvention au titre des fonds Leader pour un projet d'aménagement de jardins partagés :

La Commune de Fons peut demander à bénéficier d'une subvention du fonds européen LEADER pour la création et de l'aménagement de jardins partagés pouvant aller jusqu'à 67% du montant HT des dépenses relatives au projet.

A l'unanimité, Madame le maire est autorisée à déposer le dossier.

Approbation de la convention d'encaissement et de reversement de recettes pour le compte d'un tiers dans le cadre de la vente de titres de transport sans commission entre la commune de Fons et Transdev Nîmes Mobilité :

TRANSDEV NÎMES MOBILITE est délégataire du service public de transports du Réseau TANGO pour l'autorité organisatrice des mobilités Nîmes Métropole.

TRANSDEV NÎMES MOBILITE souhaite confier à la Commune de Fons la vente pour son compte de titres de transport du réseau de Nîmes Métropole, à savoir des titres et abonnements de transport sur un support billettique.

A l'unanimité, est approuvée la convention d'encaissement et de reversement de recettes pour le compte de TRANSDEV NÎMES MOBILITE, et Madame le maire est autorisée à la signer. L'organisation de la billetterie est en cours.

Approbation de la convention pour l'implantation de conteneurs enterrés entre Nîmes Métropole et la Commune de Fons-Outre-Gardon :

Nîmes Métropole est compétente pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.

Les principes généraux relatifs à l'implantation et à l'usage de conteneurs enterrés pour la collecte de déchets ménagers entre la Commune de Fons-Outre-Gardon et Nîmes Métropole doivent être formalisés par convention.

A l'unanimité est approuvée cette convention.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS !



Elio, François, Guy RANC

Fils de Florian RANC et Anaïs BARRY est né le 18 mai 2022.



Ana, Delphine BROUSSET

Fille de Léo et Eva JANKOWIAK est née le 31 mai 2022



Alessio, Jacques, André SORIANO

Fils de Julien SORIANO et Lucie BELLAMACINA est né le 16 juin 2022.



Juliette, Annie BLASQUEZ

Fille de Romain BLASQUEZ et Léa PIGEYRE est née le 30 juillet 2022.

TOUTES NOS CONDOLÉANCES ET NOTRE SOUTIEN AUX FAMILLES ET LEURS PROCHES

Gabriel, Baptiste GRIOTTO, décédé le 1er mai 2022.

Eric, Pascal, Louis MOISY, décédé le 7 juillet 2022.

IDÉE DE LECTURE

UNE CERTAINE IDÉE DU PARADIS

roman policier

écrit par Elisabeth SEGARD.



Ce livre à mi-chemin entre le roman policier et le roman de terroir se déroule à Mouy-sur-Loire, charmant village de Touraine, 1504 habitants.

Un jour dans cette paisible commune où tout le monde se connaît une série de meurtres bouleverse la routine de ses administrés. Tout commence par la découverte du corps de Nathalie Aubispaud, une citadine venue s'installer depuis peu dans le village, afin d'ouvrir un gîte et d'offrir des stages de pleine conscience.

Violette Laguille, octogénaire discrète au passé flamboyant, n'apprécie pas du tout d'être perturbée dans ses petites habitudes et voyant la gendarmerie piétiner dans l'enquête, elle décide de prendre l'affaire en main et de fouiner, à ses risques et périls, pour trouver le mystérieux meurtrier.

Une lecture agréable à lire et distrayante, qui peut permettre de découvrir le genre policier sur un ton plus léger en nous emmenant au cœur de la vie d'un modeste village et de ses habitants hauts en couleurs auxquels on s'attache le tout sur un fond d'intrigue et de mensonges, de commérages et de rumeurs ainsi que beaucoup d'humour.



FAIRE PARAÎTRE VOS ARTICLES

Si vous souhaitez faire part d'une manifestation ou partager une information dans le Fontsenade,

vous pouvez rédiger et adresser un article à l'équipe en charge du fontsenade avant le 12 décembre pour une parution début janvier.

N'oubliez pas d'y joindre une photo (2 Mo minimum)

fontsenade@mairiedefons.fr

ATTENTION TOUS NE POURRONT PAS ÊTRE PUBLIÉS

LES SERVICES PUBLICS

POMPIERS

Tél. 18 - Tél. mobile. 112

GENDARMERIE

Tél. 04 66 81 10 33

POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. 06 72 36 91 32

MAIRIE / POSTE / ACCUEIL DU PUBLIC

Tél. 04 66 81 11 95

Mail. mairie.fons.outr.gardon@wanadoo.fr

Site. www.mairiedefons.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi :
08h00 - 12h30 / 16h00 - 18h30

Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire - S.I.R.S

Tél. 04 66 74 41 70

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h-12h

Syndicat Intercommunal des Écoles Maternelles - S.I.E.M

Tél. 04 66 81 10 53

Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mardi : 08h00 - 12h00 / 15h00 - 17h30
Jeudi : 08h00 - 12h00 / 14h30 - 17h00
Vendredi : 08h00 - 12h00

MEDIATHEQUE

Tél. 09 67 28 28 12

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi : 16h30-19h,
Mercredi : 9h30-12h / 14h-19h,
Vendredi : 16h-19h

SYNDICAT LEINS GARDONNENQUE

Tél. 04 66 63 00 80

Fax. 04 66 63 94 79

Mail. contact@leinsgardonnenque.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi de 8h à 12h

Eau de Nîmes Métropole (Eau potable)

Tél. 09 69 36 61 02

SAUR (Assainissement)

478, Av. Maurice Privat. 30600 VAUVERT

Tél. (Dépannage) 04 30 62 10 08

Infirmières Libérales

Karine MONNIER

06 23 11 34 65

Véronique BROSSETTE

06 12 11 16 72

Place du 11 novembre

30730 Fons

Laurence FERRER

06 99 90 41 07

233 Rue de cambis

30730 FONTS

COMMERCES

(LOCAUX COMMERCIAUX)

BAR PMU JEUX , Bar de l'Avenir

Tél. 04 66 63 20 07

Horaires d'ouverture :

Tous les jours dès 6h30

Boulangerie La Fonsoise

Tél. 04 66 81 13 96

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Samedi : 6h30-12h30 / 16h30-19h30

Dimanche : 6h30-13h. Fermée le Lundi

Épicerie Votre Marché

Tél. 04 66 37 92 14

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h30 / 16h-19h.

Mardi à Samedi : 8h-12h30 / 16h-19h.

Dimanche : 8h30-12h15 Fermée le jeudi

SALON DE COIFFURE MÉTAMORPHOSE

04 66 81 19 62, sur RDV

Horaires d'ouverture :

du Mercredi au Samedi: 9h-18h30 non stop

CAVE COOPÉRATIVE DE FONTS, L'ORÉE DES LENS

Tél. 04 66 81 11 01

Mail. oree.des.lens@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Samedi : 9h-12h / 14h-18h

TABAC, PRESSE, LOTO, GUY

Tél. 04 66 81 18 84

Horaires d'ouverture :

Tous les jours : 6h30-12h30 / 16h-19h30,
sauf Jeudi et Dimanche après-midis

RESTAURATION / FOOD-TRUCK

Blym's (Tacos / Burger / Kebab)

Tél. 07 50 48 27 12

Pizza Boub' Family (Pizzeria)

Tél. 06 29 37 50 72

Retrouvez toutes les coordonnées des autres professions sur le site Internet de la commune dans la rubrique Vie économique et sociale.

DÉCHETTERIE

du Lundi au Samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

(Horaires identiques été et hiver)

COLLECTE DES ORDURES	
 ORDURES MÉNAGÈRES	 TRI SÉLECTIF
Mardi & Samedi MATIN	Jeudi MATIN
Jours fériés compris (sauf exceptions)	

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Le calendrier de l'Automne

OCTOBRE

SAM. 22

Opération nettoignons la nature RDV à 9h à la Mairie

SAM. 22

Concours de boules

DIM. 23

Concours de boules

NOVEMBRE

DIM. 6

Marché local de 9h à 12h30 - Place du 11 Novembre

VEN. 11

Cérémonie de commémoration.

DIM. 27

Marché de Noël

DÉCEMBRE

VEN. 02

Accueil des nouveaux fonsois.

DIM. 04

Marché local de 9h à 12h30 - Place du 11 Novembre

SAM. 10

Noël des enfants de 0 à 5 ans.

DIM. 11

Noël des enfants de 6 à 10 ans.

LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE TOUS LES MERCREDIS MATINS

09h15 - 10h15 pour les 0 à 3 ans / 10h30 à 11h30 pour les 3 à 6 ans

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RDV

Les samedis de 10h à 12h

Directeur de la publication : Stéphanie PICARD

Réalisation & Impression : SARL PLS Publicité. ZAC Carrière Vieille. 30190 Saint Chaptès